



Mon garagiste refuse de me rembourser comment faire ?

Par **missmiss**, le **20/10/2011** à **12:03**

Bonjour,

j'ai acheter un véhicule sous garantie dans un garage de professionnel. Il y avait un parallélisme sur le véhicule a faire le garage dit qu'il n'avais pas le temps de le faire que je le face qu'il me rembourser et il ne veulent pas me rembourser est ce que je peut porter plainte?

Ou comment faire pour obtenir mon remboursement.

merci

Par **Domil**, le **20/10/2011** à **13:03**

Vous deviez faire jouer la garantie chez lui si le contrat de garantie le stipule.

Par **missmiss**, le **21/10/2011** à **21:22**

merci de votre réponse.

Le problème c'est que le garagiste ne veut pas me rembourser il s'en fiche malgré que ma voiture est sous garantie.

Par **Domil**, le **21/10/2011** à **21:38**

Oui, si vous l'avez fait ailleurs, alors que la garantie stipule le contraire, il n'a pas à vous rembourser

Par **missmiss**, le **22/10/2011** à **22:53**

Le problème c'est que le contrat de garantie ne stipule rien. Et c'est la garagiste qui ma dit d'aller le faire ailleurs car il n'avais pas le temps.

Par ailleurs la voiture avait un parallélisme a faire et sur le précédent controle technique rien n'en faisai mention.

Par **Domil**, le **23/10/2011** à **06:40**

ça le parralélisme, il suffit d'un bon coup de trottoir

Par **remis**, le **05/10/2012** à **12:12**

j'ai eu le même problème a peine 1 jour et je me pose t'as de question comment faire.mais je commence par saisir le conseil juridique de GMF et peut être aussi la police parce que j'ai remarqué quelque chose de louche. un klaxon défectueux ne passe pas au Control technique. mais moi j'ai pris la voiture le 8 septembre et le 9 j'ai remarqué la panne y savère que le CT était fait le 7 septembre. On gros les garagiste c'est des matcho!!!.